

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations Le renouvellement des générations, un enjeu majeur pour l'agriculture martiniquaise.

En 2020, 2750 chefs et coexploitants sont à la tête des exploitations agricoles de la Martinique. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. Plus de la moitié des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant de 55 ans ou plus, c'est un peu plus fréquent dans les exploitations spécialisées en élevage. 30% des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

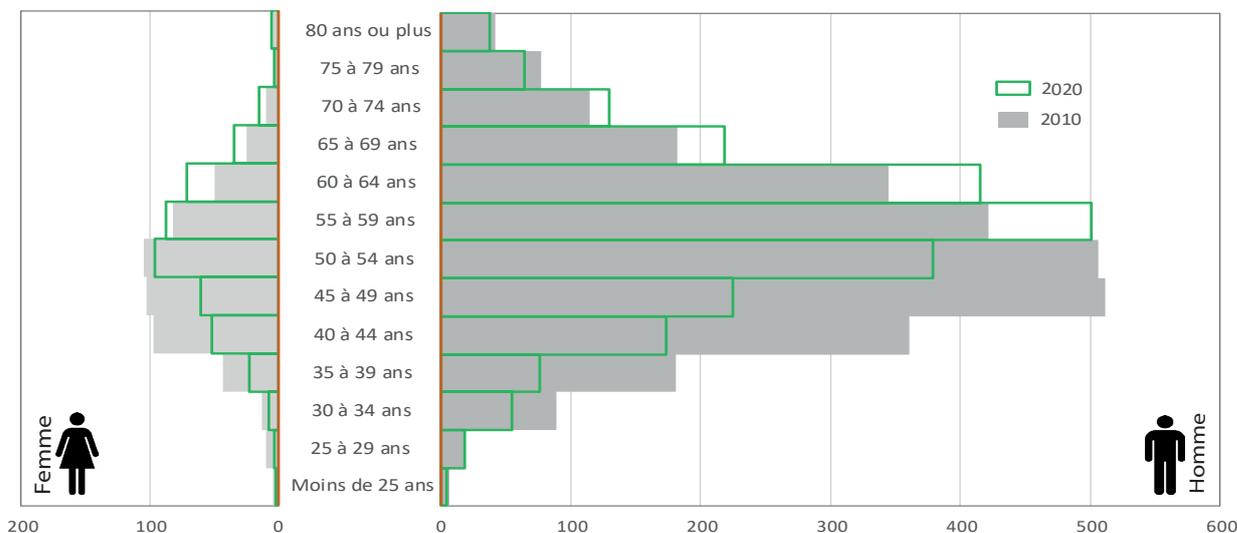
Une population agricole vieillissante

En 2020, 2 750 chefs d'exploitation et coexploitants dirigent les exploitations agricoles de Martinique. Parmi eux, 16 % sont des femmes, une

proportion stable comparée à 2010, dans un contexte de hausse globale de l'activité féminine. Corollaire de la baisse du nombre d'exploitations, la

population des exploitants agricoles diminue entre 2010 et 2020 (-20 %) et elle vieillit (graphique 1). Le nombre d'exploitants diminue dans toutes

Graphique 1
Des exploitants moins nombreux et plus âgés
Pyramide des âges des exploitants agricoles



Champ : Martinique
Source : Agreste - Recensements agricoles



les tranches d'âge sauf entre 55 et 75 ans, catégories pour lesquelles il augmente entre 2010 et 2020. Les exploitants sont âgés en moyenne de 56 ans en 2020 contre 52 ans en 2010.

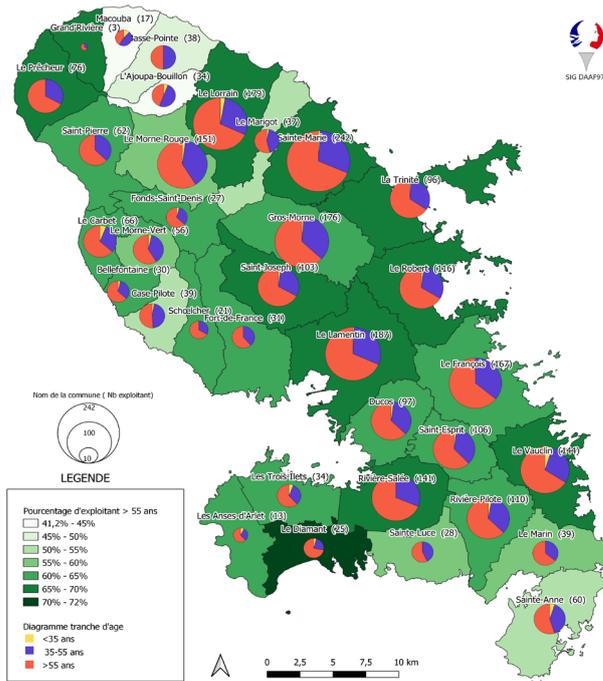
La part des exploitants de moins de 40 ans baisse, elle passe de 10 % à 6 % en 10 ans, mais surtout celle des exploitants de 60 ans ou plus augmente fortement (36 % en 2020 contre 25 % en 2010). Les exploitants « seniors » de 55 ans ou plus, qui sont déjà ou pourront être concernés par l'ouverture des droits à la retraite dans la décennie à venir, représentent désormais 57 % des effectifs, soit 17 points de plus qu'en 2010. Ces exploitants sont nombreux dans le sud de l'île (carte), à l'opposé, la proportion d'exploitants âgés de 55 ans ou plus est la plus faible dans le nord de l'île, à Macouba, Basse-Pointe et Ajoupa-Bouillon.

Plus d'une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant senior

Plus de la moitié des exploitations recensées en 2020 en Martinique sont dirigées par au moins un exploitant âgé de 55 ans ou plus, qui a déjà atteint ou atteindra l'âge légal de la retraite dans la décennie qui vient. Cette proportion varie selon les spécialisations (graphique 2). Elle est la plus élevée dans les élevages de viande bovine et en grandes cultures (canne à sucre). Elle est également importante en polyculture et maraîchage. À l'opposé, elle est la plus faible dans les élevages de porcs et volailles, ovins-caprins et bovins mixtes ou lait. Les exploitations dirigées par au moins un agriculteur « senior » de 55 ans ou plus sont à 88 % des micro ou des petites exploitations (définitions), soit 2 points de plus que celles dirigées uniquement par des exploitants de moins de 40 ans. Comparées à ces exploitations, elles sont moins souvent conduites en agriculture biologique (3 % contre 8 %) mais autant impliquées dans la vente en circuits courts (65 %).

Moins d'exploitants seniors au nord-atlantique

Part des exploitants de 55 ans ou plus



Champ : Martinique.
Couches carto d'après IGN
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

La reprise de l'exploitation envisagée par un quart des exploitants de plus de 60 ans

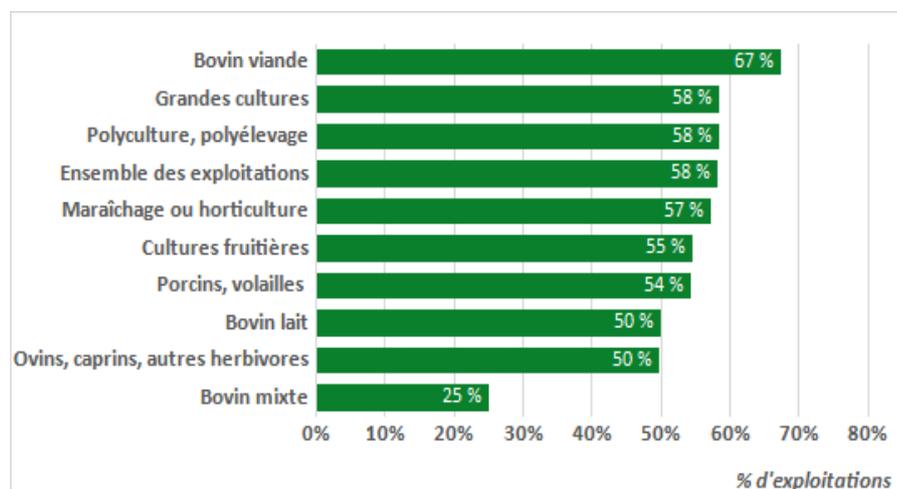
Parmi les exploitations dirigées par des seniors, la question de leur devenir est particulièrement pressante pour celles où travaille au moins un exploitant ayant déjà dépassé 60 ans. En 2020, elles

représentent 30 % des exploitations Martiniquaises (840) et cultivent au total 5 500 hectares (25 % de la SAU). Plus de 60 % d'entre elles sont des micro-exploitations et près de 40 % sont spécialisées en élevage. Dans ces unités, près d'un quart des répondants ne savent pas ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années

Graphique 2

67 % des élevages bovins viande dirigés par au moins un exploitant senior

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Champ : Martinique
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

(graphique 3). Cette incertitude est particulièrement marquée dans les micro-exploitations. Un peu moins de la moitié n'envisagent pas pour l'instant de départ de l'exploitant concerné, une tendance plus fréquente dans les unités de

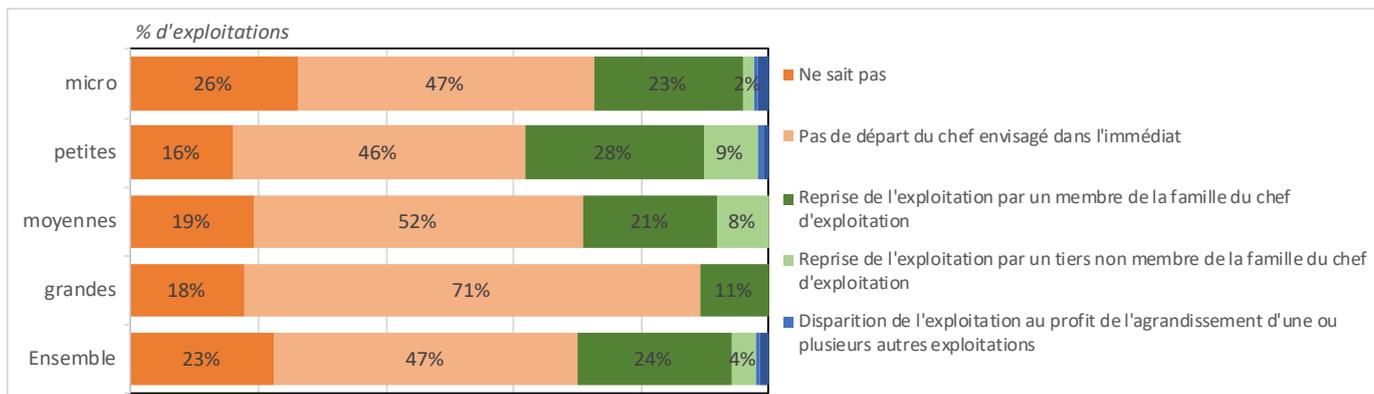
grande taille économique (71%). Un quart des répondants envisagent une reprise de l'exploitation par un membre de la famille ou par un tiers. Cette part est la plus faible (11%) dans les unités de grande taille économique. Peu de répondants

prévoient une disparition de leur exploitation pour l'agrandissement d'autres exploitations et encore moins pour un usage non agricole.

Céline Marcellin, Hervé Lefaix
DAAF Martinique Sisep

Graphique 3 Beaucoup d'incertitudes dans les microexploitations

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*



*exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans

Champ : Martinique

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Qui sont les chefs d'exploitation installés après 2010

Les chefs installés après 2010 dirigent près d'un quart des exploitations recensées en Martinique en 2020. Sans surprise, ils sont en moyenne plus jeunes même si près de 30 % sont âgés de 55 ans ou plus. Les femmes sont mieux représentées parmi ces chefs d'exploitation, elles représentent 1/4 des installations contre seulement 13 % avant 2010. Installés à 45 % en moyenne dans le cadre familial, ces chefs, plus jeunes, ont un niveau de formation plus élevé : 60 % ont suivi une formation de niveau baccalauréat et 31 % une formation supérieure (contre respectivement 32 % et 13 % pour les autres chefs d'exploitation). Ils sont le plus souvent à la tête de micro ou de petites exploitations. Les exploitations dans lesquelles ces chefs travaillent en 2020 sont plus fréquemment conduites en agriculture biologique mais un peu moins souvent impliquées dans la vente en circuits courts. Enfin, la part des chefs récemment installés est la plus importante en élevage ovins ou caprins (40 %) et la plus faible dans les élevages de bovins (respectivement 0, 16 et 0 % selon l'orientation lait, viande, mixte).

Tableau

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

	Exploitations* avec un chef installé après 2010	Exploitations* avec un chef installé en 2010 ou avant	Ensemble des exploitations
Part de femmes cheffes d'exploitation	25 %	13 %	16 %
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	43 %	45 %	45 %
Age moyen du chef d'exploitation	48 ans	58 ans	56 ans
Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	28 %	67 %	58 %
Part des chefs avec un niveau de formation égal au baccalauréat	60 %	32 %	56 %
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	32 %	13 %	17 %
Part des micro et petites exploitations	90 %	88 %	88 %
Part des exploitations vendant en circuit court	64 %	65 %	65 %
Part des exploitations en agriculture biologique	6 %	2 %	3 %

*hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire

Champ : Martinique

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les exploitants **seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 Martinique - <https://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/donnees-r17.html>
- « Recensement agricole 2020 – Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer » Agreste Primeur n°4 – mars 2022
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » Agreste Primeur n°5 – décembre 2021 »
- « La transmission des exploitations agricoles » Agreste Les Dossiers n°29 -septembre 2015
- « Recensement agricole 2010 - Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans » Agreste Primeur n°293 - novembre 2012



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation
et de la Forêt
Service de l'information statistique, économique
et prospective
Jardin Desclieux 97200 Fort de France

Directrice de la publication : Sophie BOUYER
Composition : DAAF SISEP
Dépot légal : À parution

© Agreste 2022